

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2012

Réception par le Prefet : 16/04/2012

Publication : 20/04/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-4-11-4

Séance du vendredi 13 avril 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

INFOBEST PALMRAIN - SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2011

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération de la Commission Permanente n°CP 2011-3-10-4 relative à la reconduction du financement de l'Infobest Palmrain pour la période 2011-2013,
- VU la convention sur le poursuite de l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour le sud du Rhin Supérieur – Infobest Palmrain pour la période 2011-2013,
- VU la délibération n°CG-2011-5-11-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget primitif 2012 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le versement du solde de la participation départementale au titre de l'année 2011 d'un montant de 655,97 € à la Regio Basiliensis qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain.
- les crédits correspondants sont inscrits sur le programme F712 imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2012.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

Soutien aux organismes transfrontaliers
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SOT00075	<p>REGIO BASILIENSIS Infobest Palmrain complément de la participation départementale 2011</p> <p>Cofinancement :</p> <p style="text-align: right;">ETAT (financier) : 19 899,95 €</p> <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 19 234,92 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES : 4 997,76 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE : 1 286,00 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU : 1 163,96 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH : 1 062,42 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD : 3 535,25 €</p> <p style="text-align: right;">COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ : 1 439,99 €</p>	655,97
Total		655,97